

1ère consultation publique par parution dans la Feuille officielle (FO) n° 10 du 8 mars 2019
2ème consultation publique par parution dans la Feuille officielle (FO) n° 2 du 15 janvier 2021

Adopté par le Conseil communal de Remont le 8 NOV. 2021
La/Le Syndic que
La/Le Secrétaire

Approuvé par la Direction du développement territorial, des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement le 24 AVR. 2024
La/Le Conseiller(e) d'Etat, Directeur(trice)

juillet 2021
urbaplan

LEGENDE

- UTILISATION DU SOL**
 - bourg médiéval aux caractéristiques particulières à renforcer
 - secteur bâti à fort enjeu paysagers
 - centralité secondaire à renforcer
 - secteur mixte à renforcer (habitat - commerces)
 - secteur mixte du pôle gare à renforcer
 - pôle d'équipements et d'intérêt régional et local
 - secteur d'équipements sportifs
 - relocalisation des équipements sportifs régionaux à étudier
 - secteur de services publics
 - secteur d'industries lourdes
 - secteur artisanal à renforcer
 - secteur de densification en cours (Bibliothèque, Echevettes, Pré-des Contes)
 - secteur de requalification urbaine
 - renforcement du caractère urbain
 - limites d'urbanisation
 - zone à bâtir légalisée
 - extension de la zone à bâtir
- SITES ET PAYSAGE**
 - renaturation des principaux cours d'eau à étudier
 - protection de la colline
 - périmètre de protection du bâti par végétation
 - limite de l'urbanisation à traiter par renforcement de la végétation
 - artère isolée / alignement d'arbres
 - haie / bouquet
 - verger
 - biotope
 - périmètre de protection du site construit
 - site souterrain légalisé (S1, S2, S3)
 - prairie maigre
 - corridor à faune d'importance locale
 - sites de reproduction de batraciens
 - point de conflit entre batraciens et trafic routier
 - aire forestière
 - cours d'eau à ciel ouvert / sous toit
- MOBILITE**
 - traverse de localité
 - aménagement traverse de localité (Rte-Rue) avec concept mobilité douce
 - traverse à sécuriser
 - projet de route de contournement (tracé indicatif) + emprise réservée (selon FO n°4 du 23.01.2015)
 - infrastructures de transport militaires à créer - emplacement indicatif (route / quai / voie)
 - parc de stationnement public
 - gare routière
 - stationnement vélo existant / à créer
 - axe mobilité douce à créer
 - entrée / sortie de localité
 - carrefour à améliorer / aménager
 - arrêt de bus existant / à créer (localisation indicative)
 - chemin piéton existant / à créer
 - chemin de randonnée pédestre et cyclable
 - route cantonale
 - route communale
 - route de desserte
 - accès (principe)
 - chemin de fer existant / à créer (tracé indicatif)
 - tracé Rail2000
- ENERGIE**
 - ligne électrique aérienne haute tension (avec + CFF)
 - ligne électrique aérienne moyenne tension
 - ligne électrique souterraine haute tension
 - ligne électrique souterraine moyenne tension
 - station transformatrice
 - réseau de gaz basse pression (H₂)
- INFORMATION INDICATIVE**
 - limite de la commune

